

GRIPPE AVIAIRE

Pontonx-sur-l'Adour le 4 novembre 2025

L'influenza aviaire circule régulièrement en Europe chez les oiseaux migrateurs, notamment à l'automne et en hiver. Cette maladie virale, dite « hautement pathogène » (IAHP), touche principalement les oiseaux sauvages et domestiques.

Une situation suivie de près dans les Landes

Depuis plusieurs semaines, plus d'une centaine de grues cendrées porteuses du virus ont été retrouvées mortes à proximité du lac d'Arjuzanx et dans quelques autres communes situées sur le couloir migratoire de la faune sauvage. Ce secteur, reconnu comme un important site d'hivernage, accueille chaque année plusieurs milliers de grues en halte migratoire.

Les services de l'État, en lien étroit avec l'Office français de la biodiversité (OFB), les laboratoires vétérinaires départementaux et les acteurs de la filière avicole, assurent un suivi constant de la situation. Le niveau de risque d'introduction du virus est actuellement fixé à « élevé » sur l'ensemble du territoire national depuis le 22 octobre dernier.

La Fédération des Chasseurs des Landes reste pleinement mobilisée aux côtés de ses partenaires pour contribuer à la surveillance de la faune sauvage.

Une vigilance collective sur le terrain

Partenaires historiques des services de l'État, les chasseurs jouent un rôle essentiel dans la surveillance sanitaire de la faune sauvage. Leur présence quotidienne sur le terrain, leur connaissance des milieux naturels et leur capacité à observer les comportements inhabituels de la faune en font des sentinelles précieuses.

La Fédération Départementale des Chasseurs des Landes participe activement à cette mission à travers le Réseau SAGIR, un dispositif national co-piloté par l'OFB et la Fédération Nationale des Chasseurs. Ce réseau assure la collecte et l'analyse des mortalités suspectes d'oiseaux ou de mammifères sauvages, afin de détecter précocement les maladies émergentes comme l'influenza aviaire.

CONTACT PRESSE

Regis Hargues | Directeur des Chasseurs des Landes | 06 77 04 73 39 | rhargues@fdc40.fr

Emilia Berreville | Chargée de communication | 06 80 26 21 30 | communication640@chasseurdefrance.com

Les signalements réalisés par les chasseurs contribuent directement à cette veille sanitaire. Chaque oiseau trouvé mort ou présentant des symptômes fait l'objet d'une transmission d'informations vers les services compétents, permettant une réaction rapide et coordonnée.

Consignes sanitaires

Le virus de l'influenza aviaire se transmet très rarement à l'être humain. Toutefois, certaines précautions sont indispensables pour éviter toute diffusion :

- Ne jamais toucher ni déplacer un oiseau mort ou présentant des symptômes ;
- En cas de découverte d'un oiseau suspect ou mort récemment (et non consommé), prévenir immédiatement le service départemental de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) des Landes.

Symptômes observables chez les oiseaux

Les signes cliniques pouvant alerter sont :

- toux, éternuements, écoulements nasaux ou difficultés respiratoires ;
- troubles neurologiques (tremblements, perte de coordination, déséquilibre) ;
- diarrhée, léthargie, perte d'énergie ou comportement amorphe ;
- enflure de la tête, du cou ou des yeux.

Fermeture temporaire de deux zones humides

Dans un souci de prévention et de responsabilité, la Fédération des Chasseurs des Landes a décidé de fermer temporairement l'accès aux zones humides de Pontonx-sur-l'Adour et de Saint-Martin-de-Seignanx.

Ces deux sites, gérés par la FDC40, abritent une grande diversité d'oiseaux d'eau et constituent des refuges importants pour l'avifaune migratrice.

- La Barthe de "La Plaine" à Pontonx-sur-l'Adour, vaste zone humide en bordure de l'Adour, est un site reconnu pour sa richesse écologique et ses actions de restauration d'habitats menées par la Fédération.
- La zone humide de Saint-Martin-de-Seignanx, située au cœur du marais de l'Adour, accueille de nombreuses espèces protégées et constitue un lieu d'observation privilégié pour le public.

Ces fermetures temporaires visent à limiter les risques de propagation du virus au sein des populations d'oiseaux et à préserver la tranquillité de la faune durant cette période de surveillance renforcée.

CONTACT PRESSE

Regis Hargues | Directeur des Chasseurs des Landes | 06 77 04 73 39 | rhargues@fdc40.fr

Emilia Berreville | Chargée de communication | 06 80 26 21 30 | communication640@chasseurdefrance.com